



Jardinier Paysagiste

Formation continue

> La formation vise l'obtention du certificat d'aptitude professionnelle agricole Jardinier Paysagiste (niveau 3 RNCP24928)

> Préparation à une insertion rapide dans le monde professionnel en tant qu'ouvrier paysagiste

Métiers visés

Ouvrier(-ière) paysagiste, agent technique en collectivité territoriale, ouvrier(-ière) d'entretien des espaces verts ou espaces naturels, aide éducateur(-trice).

Contenu de la formation

- ☑ Plantation, arrosage automatique,
- ☑ Application de traitements phytopharmaceutiques,
- ☑ Taille, tonte, débroussaillage, maintenance du matériel,
- ☑ Dallage, pavage, bordure, pas japonais,
- ☑ Protection des végétaux par utilisation de techniques alternatives,...

Moyens et modalités pédagogiques

☑ Moyens pédagogiques

- Salle de cours dédiée à la formation
- Supports écrits
- Atelier
- Matériels de chantier
- Une halle d'entraînement aux aménagements paysagers
- Une équipe pédagogique avec un formateur référent, formateurs, assistant de formation et accompagnatrice socio-professionnelle

☑ Modalités pédagogiques

- **Possibilité d'individualisation des parcours**
- Alternance théorie/pratique
- Intervenants professionnels
- Echanges de pratiques
- Retour d'expériences
- Stages en entreprise

Dates :

Du 2 septembre 2024
au 23 mai 2025

Durée :

1 218 h dont
23 semaines en
centre et 13 semaines
en entreprise

Bilan intermédiaire :

à définir

Bilan final :

à définir

Financement :

La formation est financée par la région des Pays de la Loire dans le cadre du programme 1 emploi = 1 information (lot 21).

Autres possibilités de financement : CPF, CPF de transition professionnelle, contrat de professionnalisation ou d'apprentissage.

La réussite se cultive ici.



Objectifs de la formation

- ☑ Situer l'entreprise dans la filière des travaux paysagers
- ☑ Réaliser des travaux de végétalisation
- ☑ Réaliser un chantier d'entretien en espaces verts
- ☑ Réaliser des travaux d'entretien d'espaces paysagers
- ☑ Conduire des activités spécifiques aux travaux paysagers

Réunions d'information

Accueil, présentation du CFPPA, de la formation et visite du site.

Contacter l'établissement
au CFPPA Edgard Pisani à Montreuil-Bellay ou sur RDV

Inscription obligatoire auprès du CFPPA.

Modalités pratiques et inscription

S'inscrire auprès du centre : remplir un dossier de préinscription et participer à une demi-journée de validation de projet

Liste des documents à joindre : pièce d'identité, CV, lettre de motivation et photocopie des diplômes ou titre acquis.

Pour toutes questions relevant de l'accessibilité de la formation aux publics en situation de handicap, contactez le centre.

Coordinateur : Adeline Tremblay - T. +33 (0)2 41 40 21 30
adeline.tremblay@educagri.fr

Assistante formation : Corinne RESCHE - T. +33 (0)2 41 40 21 30
corinne.resche@educagri.fr



Ce projet est co-financé par le fond social européen plus (FSE+)

Référent territorial Région : Sophie BRAUD
Référent Pôle Emploi : Audrey BESSON

Formation co-financée par l'État dans le cadre du PACTE

CFPPA Edgard Pisani
BP 10007, Route de Méron
49260 - Montreuil-Bellay
T. +33 (0)2 41 40 21 30
cfppa.montreuil-bellay@educagri.fr



Modalités d'évaluation

Le référentiel de la formation compte 7 unités capitalisables (UC) évaluées par des situations professionnelles d'évaluation. L'obtention du diplôme est soumise à la validation de toutes les UC. La validation de chaque UC est acquise à vie.

Public concerné - Pré-requis

- Maîtriser les savoirs de base (lire, écrire, compter)
- Disposer des aptitudes physiques nécessaires à l'exercice du métier
- Avoir levé les éventuels freins à l'entrée en formation (logement, transport...)

Conditions d'accès

- Être demandeur d'emploi ou salarié en reconversion
- Être âgé de 16 ans ou plus
- Satisfaire aux tests de positionnement (expression écrite et mathématiques) et à l'entretien de motivation organisés par le centre

→ pisani49.fr